



COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 février 2018

Membres présents : COIGNON Jean-Luc, DEMOLY Robert, DUCROT Jean-François, GUYAUX Dominique, GUYOT Pierre, JACQUES Sandrine, JACQUOT Franck, JACQUOT Jean-Claude, JOLIVOT Hervé, MARTIN Daniel, MOUREY Jérôme, PIHET Eric, PONCHON Jean-Paul, PRUDON Norbert, RABINE Sophie, REGNET Marie-Christine, THIBAUT Jacky, ZOPPI Gilles.

Membres excusés : BIARD Jean-François, BILLOD-LAILLET Michel, BINDA Gilles, CHAIGNON Bruno, CHEVALIER Roger, CORDIER Benoit, DANGUIS Delphine, DEREPA David, GANNAT Jérôme, GUENIN Jean-Michel, HAULTCOEUR Florence, LAPOSTOLLE Jacques, LEGER Paul, MEZIER Eric, MICHARD Gilbert, ORLANDI Pascal, PERRIN Benoit, REPERANT Denis, RIOTTE Laurent, TOSCANO François.

Absent : MARY Bernard

Invités : DAZY Stéphanie, PHILIPPE Loïc

Invité excusé : BROE Emilian

Mot d'accueil du Président :

Malgré le faible nombre de présents, le quorum étant fixé par nos statuts à 1/3 des Membres, avec 18 présents, le Conseil d'Administration peut dûment délibérer.

1. Accueil des nouveaux membres et démission

- Bienvenue à : Pierre GUYOT (Collège BMX), Hervé JOLIVOT (CD 71) et Dr Eric MEZIER (Collège Médical).
- Réception de la démission de Gilles DA COSTA pour raisons professionnelles (annoncée lors de l'AG)

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 novembre 2017

A l'unanimité

3. Points sur l'Assemblée Générale et premières pistes d'amélioration

- De l'avis de tous, celle-ci est trop longue.
- Nécessité de caler les interventions en amont pour gagner du temps.
- Faire le rapport sportif et moral sous forme vidéo ou diaporama, pour être plus « vivant » ?
- Récompenses des coureurs : dans la foulée du rapport sportif sur un horaire précis pour inciter les coureurs à être là.
- Réduire le nombre de récompenses et préciser que celles-ci seront remises seulement aux athlètes présents ou excusés (très peu se sont excusés ou ont remercié)
- Arrêter la remise des bouquets de fleurs, qui sont coûteux, et remis en fait aux dirigeants.
- Remise de médailles : peu de demandes des clubs cette année, notamment du côté de l'ex Bourgogne.

4. Calendrier prochaines réunions (voir document en annexe)

Dates fixées pour l'année, pas facile de satisfaire tout le monde, merci à tous d'anticiper d'éventuelles indisponibilités.

Le calendrier est adopté.

5. Fonctionnement des commissions

- Au cours de cette première année, certaines commissions ont bien fonctionné, d'autres moins bien et d'autres pas du tout.
- Pistes d'améliorations proposées par le B.E : il semble que lorsqu'il y a un seul responsable nommé clairement cela fonctionne mieux = référent)
- Commissions Piste et Féminines : fonctionnement à revoir.
 - Pour les Féminines notamment, il semble essentiel de coopter des personnes (femmes ou hommes) extérieures au CA qui fassent partie de la commission et que des féminines représentent chaque discipline ou catégorie.
 - Changer le nom de cette commission, l'appeler Commission pour le Développement du Cyclisme Féminin.
 - Pour la Piste il semble important d'impliquer des personnes motivées extérieures au CA.
- Commission Médicale :
 - Eric MEZIER officiellement élu médecin fédéral régional, propose de fonctionner en binôme : nommer Stéphanie DAZI, Médecin régional adjoint, pour qu'elle puisse prendre le relais et être présente aux réunions lorsqu'il ne peut pas être là notamment, mais à chaque fois qu'elle le peut. Cette proposition est adoptée
 - 4 membres au sein de cette commission cette fois, elle va pouvoir se mettre « en route » en proposant une première réunion ouverte à toutes personnes intéressées.
- VTT : validation des documents et règlements mis à jour. Formation arbitres VTT prévue le 14 mars, une info paraîtra sur le site internet dans les prochains jours.
- Listing des arbitres à mettre à jour (noms, coordonnées, adresses mails...) mail à faire à tous les clubs pour demander de retourner les infos à jour.
- Cyclo-cross : point sur la saison fait. Voir document en annexe.
- Loisirs :
 - La réunion prévue le 10 mars est reportée au 17 mars.
 - Les principales difficultés venant des montées, descentes de catégories, il faudrait que chaque CD nomme un représentant Loisirs dans la commission et qu'il puisse ensuite faire le lien au niveau départemental, avec les clubs et licenciés.
 - Nécessité également d'avoir une Féminine dans la commission.
 - Tarification : droits d'engagement Pass cyclisme sont passés de 7€ à 8€ avec une part de 6€ qui revient au club organisateur et 2€ au CR.
 - Carte à la Journée : retour de ce format de « licences », information à repasser à l'ensemble des clubs, tarification à fixer et communication à faire aux organisateurs d'épreuves Pass Cyclisme pour qu'ils se procurent des carnets s'ils le souhaitent. Obligation de fournir la « notice » assurance aux personnes qui souscrivent une carte à la journée.
- Arbitrage : remise à niveau faite ce samedi en Haute-Saône et à venir samedi prochain à Dijon puis une dans l'Yonne, afin d'harmoniser notamment les documents à utiliser pour les Etats de Résultats et logiciels/programmes à utiliser.

6. Point financier

Voir document.

7. Budget secteur technique

Voir document. Budget approuvé. Emilian nous a envoyé le projet sportif qui est à mettre en parallèle de ce budget.

8. Premières tendances statistiques des licences 2018 (Voir analyse Eric PIHET en annexe)

Tendance fédérale : déficit de – 1.23% au 31.01.18.

Comité BOFC : comparatif un peu compliqué car la fusion s'est faite en mars. A priori 3.3% de moins. 60% du nombre total des licences (2017) ont été reprises. Il semble que ce soit au niveau de la Route que nous soyons le plus en retard. + de licences en Baby vélo et Sympathisant.

9. Attribution Championnats Régionaux

- CLM et Route Elites organisé par Véloce à LUNY les 2 et 3 juin 2018.
- Avenir Route par le VC Ornans à AMANCEY les 09 et 10 juin 2018.

Ces 2 Championnats sont officiellement attribués sur dossiers reçus et très complets.

- BMX : le 6 mai par Beaune BMX (proposé par la Commission BMX)
- VTT : le 3 juin par le SCO Dijon à MESSIGNY (en cours de validation par la Commission VTT)
- DH VTT : les 29 et 30 septembre par le CD 71 au MONT SAINT ROMAIN avec CR Ile de France.
- CYCLO-CROSS : le 16/12 au VC Dolois à CRISSEY
- FEMININES : devrait avoir lieu dans le Grand Est, en attente de réponse, date fixe 2 et 3 juin.
- ECOLES DE VELO : non attribué à ce jour, Creusot Cyclisme était candidat, si le club organise le TFJC le Championnat Régional sera attribué à l'ASPTT Dijon.

10. Point et validation des dossiers en cours vus en Bureau Exécutif

- Calendrier : à partir de maintenant toutes modifications doit passer par les antennes pour validation par les élus en charge de ce dossier. Les ajouts, annulations et modifications apparaîtront dans une rubrique spécifique sur le site internet.
- Attribution épreuves nationales :
 - Championnat de France VTT à LONS LE SAUNIER par VTT Conliège.
 - En attente de l'attribution du Championnat de France Cyclo-cross à Besançon en janvier 2019.
 - Grand Prix de France Féminin dans le Doubs, réunion faite dernièrement avec Hervé GERARDIN.
 - VTT Trial : Belfort Finale de Coupe de France.
 - VTT Trial : Championnat de Suisse à la Tour de Scey + une manche de Coupe de Suisse 23 & 24 juin.
- Contrat d'objectif territorial : en cours de finalisation.
- Fédérations affinitaires : au niveau national le point de la convention sera rediscuté lors d'un prochain BE, nous pourrons ensuite voir ce que nous pouvons faire au niveau régional.
- Véhicules CR : caution symbolique de 30€ demandée aux emprunteurs, cette somme semble faible, on voit cette année comment cela fonctionne et on envisagera éventuellement une location. Au niveau de l'ETR il a été décidé que les dégradations seraient à payer par les personnes de la sélection. Des personnes en service civique à Dijon et Besançon auront dans leurs missions le suivi des véhicules (préparation et retours).
- Coupe du Monde de Cyclo-cross à Nommay : franc succès
- Candidature à Besançon pour une manche de Coupe du Monde 2019/2020 (avec visite de la commission UCI le 18 janvier dernier)
- Candidature de Nommay pour la même saison de Coupe du Monde
- Signature Convention ETR faite avec le DTN Christophe MANIN
- Toujours en négociation avec le Conseil Régional pour un avant-projet de développement des équipements (base arrière JO Paris 2024)

11. Questions diverses

- TFJC : candidature de Creusot Cyclisme en cours, des retards dû à des problèmes de réception de mails, etc...

- Création de l'Association « Bourgogne Franche-Comté Escorte Viabilité Sécurité Motocyclistes », les statuts sont finalisés, les tarifs sont en cours d'élaboration, toutes les informations seront transmises aux clubs en temps et heure.
- Mail de Paul LEGER concernant un problème de calendrier au sujet d'une course féminines (Challenge de l'Est en concurrence avec le VC Morteau) : le règlement ne prévoit pas d'obligation d'organiser une épreuve Femmes seniors dans le cadre du Challenge de l'Est
- Franck JACQUOT, Président CD 70, question du Conseil Départemental de Haute-Saône qui souhaite labelliser des sites et voudrait connaître le référent régional (voir peut-être avec Lucas GARBELOTTO)

La séance est levée à 21h30.

**Le Président du Comité,
Gilles ZOPPI**

**La secrétaire de séance,
Sandrine JACQUES**

Compte-rendu Commission Régionale VTT Bourgogne Franche-Comté

Tenue le : 31 Janvier 2018

Présents : BIARD Jean-François, COIGNON Jean-Luc, JACQUIER Stéphane, BALIZET Fabien, MOROTTI Marc, MARTIN Daniel, KOZMICK Aurélien, CHAPUIS Luc, GERMAIN Eric, CORDIER Benoit, GRIFFON Jean-Michel, GRIFFOND Yvan, BOUILLOUX Isabelle, Norbert PRUDON (invité)

Excusés : BROE Emilian,

Absents : BENEZECH Michel, ROBIN Hervé

Le calendrier est finalisé sur chaque discipline ainsi que les règlements de chaque coupe régionale. Daniel est chargé de noter les modifications apportées afin de les soumettre à validation lors du CA, le 12 Février.

1- Coupe B/FC XC de Poussins à Masters

Neuf manches au programme entre le 11 Mars et le 09 Septembre

Le classement général sera suivi et effectué par Daniel Martin

Nouvelle grille de prix sur le classement général

Voir Règlement ci-joint

2- Coupe B/FC Enduro de cadets à Masters

Trois manches

Le classement général sera suivi et effectué par Fabien Balizet

Nouvelle grille de prix sur le classement général

Voir Règlement ci-joint

3- Trjv/Tijv

Sept manches au programme entre le 01 Avril et le 16/17 juin

Le classement général sera suivi et effectué par Céline Bidault

Voir Règlement ci-joint

4- Coupe DH jeunes

Trois manches

Voir Règlement ci-joint

Les classements de chacune des épreuves devront être transmis par le président du jury à chaque personne chargée du classement général :

Coupe XC : daniel.martin50@wanadoo.fr

Coupe enduro : fabienbalizet@gmail.com

TRJV/TIJV : Céline à confirmer

5- Collectif Cadets :

Reconduction du collectif Cadets pour 2018 en raison du succès rencontré la saison dernière. Les dates de stage sont les suivantes :

- 03 /04 mars Stage de détection (évaluation des pilotes)
- 21 Avril Stage Collectif cadet
- 20 Mai Stage Collectif cadet

6- Juniors/Espoirs :

Un **stage de préparation** aux Championnats de France XC 2018 sera organisé sur le site de Montciel à Lons le Saunier les 30/06 et 01/07

7- Stages Benjamins/Minimes/Cadets

La CR VTT met en place 2 stages à l'attention des meilleurs pilotes de ces catégories. La sélection à la 1ere date se fera sur les critères de performance du TRJV 2017. Pour l'autre date, la sélection se fera en fonction des résultats de la saison en cours.

Dates : Samedi 10 Mars à Beaune
 Mardi 01 Mai à Bellecin

Quota : 10 coureurs par catégorie d'âges, tout sexe confondu sur la base estimée de 7 Garçons et 3 Filles.

Eric se charge d'établir la liste des sélectionnés à communiquer à Emilian pour établir les convocations.

8- TFJV

Le stage de préparation de l'équipe sélectionnée au TFJV est fixé les 07 et 08 Juillet à Beaune. L'équipe d'encadrement sera composée en tout début de saison. Pour l'instant les recherches d'un hébergement collectif en autonomie sont infructueuses. Il faut s'attendre à un budget conséquent pour déplacer l'équipe à Montgenèvre.

Attribution des plaques pour la saison

Pour plus de lisibilité, les plaques seront sur fond blanc/chiffre noir.

De 1 à 49	Poussins
De 100 à199	Pupilles
De 200 à 349	Benjamins
De 400 à 549	Minimes
De 600 à 749	Cadet /cadette/ Junior D
De 1000 à 1200	Junior H / Dame / Masters 3 4 5 6
De 2000 à 2200	Espoir H / sénior H / Masters 1 2

La société ESTIMPRIM est chargée du tirage

9- Quotas régionaux Championnats de France

Pour établir la liste des coureurs souhaitant participer aux Championnats de France entrant dans les Quotas régionaux XC

Seront pris dans l'ordre les éléments suivants :

- 1- Place sur le classement provisoire des manches nationales
(les mieux placés après les qualifiés d'office par la FFC)
- 2- Podiums sur les Championnats régionaux
- 3- Place sur le classement provisoire de la Coupe régionale

Pour le Trial et la DH, les demandes seront étudiées au cas par cas.

Nomination des arbitres

Il est demandé au comité la liste des arbitres VTT licenciés

Daniel et Francis sont chargés de lister les arbitres officiant sur les épreuves

Une formation sera mise en place début d'année

La prochaine réunion est fixée le mardi 24 avril à Beaune

00H00 : la séance est levée



COUPE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE VTT XC 2018

EPREUVES

- Dimanche 11 mars : Uchizy + jeunes
- Dimanche 8 avril : Pont de Roide + jeunes
- Dimanche 22 avril : Dole + jeunes
- Dimanche 29 avril : le Creusot + jeunes
- Dimanche 27 mai : Archelange
- Dimanche 10 juin : Beaucourt + jeunes
- Dimanche 24 juin : Monceau les Mines + jeunes
- Dimanche 2 septembre : Orves + jeunes
- Dimanche 9 septembre : Mesvrin + jeunes

REGLEMENT

DEFINITION :

La Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC est une organisation de la commission régionale de VTT, les organisateurs et les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement.

La grille de prix imposée en 2017 sur les épreuves est supprimée.

PARTICIPATION :

Les manches de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sont ouvertes aux licenciés FFC toutes catégories. L'organisateur peut ouvrir sa course aux non licenciés titulaires d'un certificat médical et d'une carte à la journée.

CATEGORIES :

Les catégories suivantes peuvent participer : Cadettes/Cadets, Juniors F/Juniors H, Espoirs / Séniors D, Espoirs / Séniors H, Masters.

Circuit type XCO avec 3 départs différents (horaires préconisés)

- Cadets / Cadettes / Juniors fille. (11h30)
- Juniors / Dames / Masters 3 à 6 (13h00)
- Espoirs / Seniors / Masters 1 et 2. (14h30)
- **Jeunes** (à partir de 9h30)
- **Les Coupes de Franche-Comté XC 2018 sont ouvertes pour les catégories Pré-licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimés. Les organisateurs qui le souhaitent peuvent inclure ces catégories.**



CLASSEMENTS :

A l'issue de chaque manche, les points suivants seront attribués : 150, 147, 144

Le classement final sera calculé sur les 8 meilleurs résultats. 1 joker sur la saison.
Pour la Coupe xc jeunes 1 joker également.

En cas d'égalité, la place réalisée à la finale départagera les coureurs.

Les classements complets de l'épreuve devront parvenir au comité régional et au responsable des classements provisoires (daniel.martin50@wanadoo.fr) au plus tard le mardi suivant l'épreuve. (Envoi effectué par l'arbitre responsable de la journée) Ils seront disponibles sur le site du comité ainsi que le classement général provisoire.

Présence obligatoire pour recevoir son prix.

La remise des prix de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sera effectuée lors de la finale.

CIRCUIT/ SECURITE :

Les circuits et temps de course devront être conformes à la réglementation fédérale. Les participants devront respecter les règles de sécurité en vigueur (port du casque)

PLAQUE :

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT. Il devra aussi remplir le fichier de suivi de ces plaques

Série plaques par catégories :

De 1 à 49	Poussins
De 100 à 199	Pupilles
De 200 à 349	Benjamins
De 400 à 549	Minimes
De 600 à 749	Cadet /cadette/ Junior D
De 1000 à 1200	Junior H / Dame / Masters 3 4 5 6
De 2000 à 2200	Espoir H / sénior H / Masters 1 2

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

Une plaque vierge sera utilisée en cas d'oubli de la plaque attribuée et le numéro du coureur sera inscrit avec un gros marqueur par l'organisateur. La plaque sera obligatoire et vendue 10€.

MISE EN GRILLE :

Après appel, suivant classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC pour les préinscrits. **Les inscrits sur place seront mis en fond de grille.**
1^{er} épreuve tirage au sort.

Les coureurs de notoriété de niveau national seront réintégrés sur les grilles après demande auprès du président du corp arbitral lors de l'émargement du coureur.



Sur classement.

Tout sur-classement dans la catégorie supérieure doit être soumis au CTS et recevoir son aval par écrit

DROIT D'ENGAGEMENT :

Engagement sur le site CICLEWEB sans avance financière du club (3 jours avant la course).

Les coureurs inscrits sur le listing CICLEWEB paieront leur engagement à l'émargement.

- Montant de l'engagement 12€ (9€ pour les cadets/cadettes).

Pour l'ensemble des épreuves : **Majoration si inscription sur place le jour de la course.**

- Montant de l'engagement sur place 17€ pour toutes les catégories.

DOTATION / GRILLES DE PRIX :

L'organisateur a libre choix de sa remise de prix.

La commission régionale VTT récompensera le classement général à l'issue de la finale.

- *Scratch Hommes : espoir/senior/M1/M2 310€ sur 5 (100/80/60/40/30)*
- *Scratch Hommes: junior/M3/M4/M5/M6 20€ sur 5 (70/50/40/25/14)*
- *Scratch Dames : espoir/senior 240€ sur 3 (100/80/60)*
- *Scratch Junior Dames: 160€ sur 3 (70/50/40)*
- *Cadets /Cadettes : Recompenses Lots*



COUPE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE VTT Enduro 2018

EPREUVE

- Dimanche 29 Avril : BELFORT / ACT Belfort
- Dimanche 02 Septembre : GIROMAGNY / US Giromagny
- Dimanche 23 Septembre : CONLIEGE

REGLEMENT

1. DEFINITION

Les épreuves d'enduro sont des compétitions d'enduro VTT qui se courent en individuel. Le but de cette compétition est de permettre aux participants de parcourir durant un jour ou deux jours, un nombre défini de descentes (spéciales) avec comme seul adversaire le chronomètre.

L'objectif est de proposer aux concurrents la possibilité de rouler sur des parcours complets alliant technique et physique (parcours avec une majorité de sections descendantes et des parties de pédalage).

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement pourra être consulté sur le site du Comité régional www.ffc-bfc.fr

2. ORGANISATION, DATES, LIEUX

Ces épreuves devront être inscrites au calendrier régional Bourgogne Franche Comté FFC.

Les droits sont fixés à 450€ par épreuve.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les épreuves sont ouvertes à tous les compétiteurs et compétitrices licenciés à la FFC.

Pour pouvoir prendre le départ, les concurrents doivent être en conformité avec les critères suivants :

- s'être acquitté des droits d'inscription
- se conformer au présent règlement
- se conformer à l'équipement obligatoire
- présenter lors du retrait des dossards les documents obligatoires
- être âgé au minimum de 15 ans (année de naissance faisant foi)

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents. Dans ce cas, le concurrent se verra remboursé ses frais d'engagement et ne pourra participer à l'épreuve.



Le nombre maximum de participants sur chaque épreuve sera communiqué par chaque organisateur et sur le site du Comité régional www.fcc-bfc.fr

4. CATEGORIES

Les catégories participantes sont les suivantes :

- Dames 15 ans et plus.
- Cadets / Juniors 15 à 18 ans.
- Hommes 19 à 39 ans.
- Master 40 ans et plus.

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans leur catégorie. Il n'y a pas de catégorie matériel.

5. PARCOURS / LIAISONS

Les parcours adopteront un profil spécifique (70 à 80% de descentes / 20 à 30% de sections physiques ou montantes). Ils seront matérialisés par des rubalises, des portes ou couloir de rubalises. Si le pilote sort accidentellement ou non du tracé, il devra reprendre le parcours au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité.

Le non-respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise hors course du participant ; ces sanctions seront décidées par le collège des commissaires selon la gravité de l'acte.

Les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo.

6. INSCRIPTIONS

Un quota de 70 places sera réservé aux coureurs régionaux.

Les inscriptions devront être effectuées au maxi avant le jeudi précédant l'épreuve. Sur place, l'inscription sera majorée.

7. ANNULATION, REMBOURSEMENT

Tout engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un certificat médical. La demande doit être effectuée auprès de l'organisateur au minimum huit jours avant la course. L'organisateur sera seul juge.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit sans que l'organisateur ne soit informé. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

8. MATERIEL

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur, des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Sont autorisés à se présenter au départ de l'enduro, les pilotes équipés de VTT avec des roues de 26, 27,5 29 pouces dont les extrémités du cintre ont été préalablement bouchées.

Sur chaque épreuve, les concurrents doivent utiliser qu'un seul vélo durant toute la compétition.



9. EQUIPEMENT

Le port du casque à mentonnière, monobloc ou détachable homologué CE, des gants longs, des genouillères, d'une protection dorsale (CE) ou d'un sac à dos avec protection dorsale homologué CE est obligatoires en spéciale. Il est vivement conseillé de porter des coudières.

Lors des liaisons effectuées en VTT, le port du casque à mentonnière, monobloc ou détachable, homologué CE est obligatoire. Il est vivement conseillé de porter des genouillères, gants longs, une protection dorsale (CE) ou un sac à dos avec protection dorsale homologuée CE et des coudières.

Il est interdit de transporter un second casque sur l'ensemble du parcours.

L'utilisation de caméras embarquées est autorisée. Les coureurs sont chargés d'assurer la bonne fixation des caméras sur les casques afin d'éviter tout danger. Les fixations en métal/permanentes pour attacher la caméra au casque sont interdites, ruban adhésif et velcro sont autorisés

Le port de la caméra sur le plastron est strictement interdit.

10. PENALITE

En fonction du non-respect des critères détaillés ci-dessous, les pilotes pourront se voir pénalisés dans les conditions suivantes :

Changement de cadre, de fourche, de bras arrière et de roues 5 minutes si le collège des arbitres est prévenu et mise hors course dans le cas contraire

Plaque de guidon ou dossard non porté 5 minutes

Non-respect du parcours balisé de 30 secondes minimum à la mise hors course

Assistance extérieure en dehors des zones prévues à cet effet (seul l'entraide entre pilote est autorisée en main d'œuvre et outils) Mise hors course

Présentation au départ sans les protections obligatoires Refus du départ

Retard au départ Refus du départ, temps de pénalité ou Mise hors course

Non-respect de l'équipement obligatoire en spéciale Mise hors course

Non port du casque en liaison Temps de pénalité à la mise hors course

11 CLASSEMENT

Classement par épreuve :

Les résultats seront disponibles après chaque épreuve sur le site du Comité régional

Classement général de la coupe de Bourgogne Franche-Comté:

Un classement provisoire sera établi après chaque journée de course. Il s'obtiendra en additionnant les points obtenus à l'issue de chaque épreuve. Pas de joker sur les épreuves 2018, le classement général s'effectuera sur les 3 résultats.

Il sera disponible après chaque épreuve sur le site du Comité régional www.ffc-bfc.fr

Les points seront attribués suivant la grille ci-jointe :150, 147, 144...

L'arbitre de l'épreuve doit transmettre les résultats au comité régional et à la personne qui gère le classement provisoire (fabienbalizet@gmail.com) au plus tard le mardi qui suit l'épreuve



12. RECOMPENSES, REMISE DE PRIX

Chaque organisateur réalise sa remise de récompenses comme il le souhaite.

A l'issue de la dernière course sera effectuée la remise des prix du classement général assurée par le comité régional. Seuls les coureurs présents lors de la finale seront récompensés.

La grille de prix est la suivante

** Catégorie Hommes 19 à 39 ans : 310€ sur 5 (100/80/60/40/30)*

** Catégorie Dames 15ans et + : 185€ sur 3 (100/55/30)*

** Catégorie Cadet/Junior 15 à 18 ans : 310€ sur 5 (100/80/60/40/30)*

** Catégorie Masters 40ans et + : 150 sur 5 (46/38/30/22/14)*



REGLEMENT Coupe DH Jeunes 2018

Calendrier

Dimanche 15 avril	Mesvrin VTT
Dimanche 16 septembre	CD71 Mont Romain
Dimanche 23 septembre	VC SENS à Rozoy

/ Classement filles et garçons par catégorie – Grille de points :

Selon la grille de points en vigueur, 150 pts au 1°, 147 au 2°, 144 au 3° ...

Points « du dernier » aux pilotes contraints à l'abandon, après avoir pris le départ de l'épreuve en question.

LA DESCENTE (DH)

: Ports des protections : en plus des protections de haut de corps habituelles (*casque intégral homologué CE jugulaire non amovible, protections dorsale, coudières, maillot manches longues et gants longs*) et afin d'éviter toute erreur d'interprétation, seront autorisés à prendre le départ les coureurs équipés de genouillères + tenue longue (pantalons, jambières) **ET** les coureurs équipés de short + genouillères + protège-tibias (couverture intégrale du tibia).

Matériel :

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur, des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Sont autorisés à se présenter au départ de la descente, les pilotes équipés de VTT avec des roues de 26, 27,5 29 pouces de type DH ou autres dont les extrémités du cintre ont été préalablement bouchées.

Sur chaque épreuve, les concurrents doivent utiliser qu'un seul vélo durant toute la compétition.

Une descente de reconnaissance à vélo minimum obligatoire, accompagnée si possible des éducateurs (avec les équipements de protection).

2 descentes chronométrées, départ un pied au sol.

1 manche de placement

1 manche de classement

Plaques cadres :

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT. Il devra aussi remplir le fichier de suivi de ces plaques

Série plaques par catégories :

De 1 à 49	Poussins
De 100 à 199	Pupilles
De 200 à 349	Benjamins
De 400 à 549	Minimes
De 600 à 749	Cadet /cadette

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

Chaque organisateur réalise sa remise de récompenses comme il le souhaite.

A l'issue de la dernière course sera effectuée la remise des prix du classement général assurée par la CRVTT. Seuls les coureurs présents lors de la finale seront récompensés.



BILAN SAISON CYCLO-CROSS 2017-2018

Le Comité BOURGOGNE FRANCHE-COMTE termine au 3ème rang au niveau national grâce au bel hiver des compétiteurs Franc-Comtois(es).

Categorie	Nom	CF Besancon	CF la maiziere	CF jabeline	CF flamanville	CF Généra l	Champ. FRANCE
HOMME ELITE	MOUREY F.	3	1	2	10	3	2
HOMME ELITE	DOUBEY F.	6					
HOMME ELITE	PHILIBERT A.	13					
HOMME ELITE	DEREPAS D.	19	17	24	30	14	27
HOMME ELITE	PASCUAL B.	25	27	29		28	22
HOMME ELITE	CHEVALLIER J.	28					
HOMME ELITE	DIDIER A.	29	10	15	14	11	15
CADET	GROSLAMBERT	4	4	4		3	5
CADET	GAUTHERAT P.	6	2	1		2	11
CADET	RODRIGUES M.	18	CHUTE	13		21	26
CADET	GREGOIRE R.	28	12	10		15	6
CADET	MEINZEL B.	30	18	28		24	53
CADET	LOPES L.		28	15		23	34
JUNIORS	SIMONIN A.	20	24	14		15	32
JUNIORS	BOURG Q.		26	9		22	22
JUNIORS	FAIVRE VUILLIN		25	25		34	36
JUNIORS	LEONARDI G.						20
ESPOIRS	NAVARRO Q.	6	14	18		13	9
ESPOIRS	HUMBERT V.	7	10	9		7	12
ESPOIRS	DEGRANCOURT	10				31	
ESPOIRS	SIMON Q.	29	21	8		16	13
ESPOIRS	REMONDET V.		12	16		15	11
CADETTE	DURAFFOURG	2	2	2		2	4
CADETTE	DUMOULIN L.	8	14	17		12	16
CADETTE	BENOITGUYOT	11	6	11		10	8
CADETTE	GAUTHEY O.	16	15	29		17	36
CADETTE	DEVAUX P.		25				31
CADETTE	BOUSSAKHANE		29	28			
DAME	MANI C.				3	26	2
DAME	WIEL J.	4	2	4	7	2 - 1	1
DAME	STRAPPAZZON M	15		22	13	17	11
DAME	DEVAUX M.	22	15	14	19	13	14
DAME	EUSTACHE E.				22	43 - 9	8
DAME	LABOUS J.						4
DAME	MUZIC E.	5					8
DAME	MORELPETIGIRARD M.	16	8	19		16	10
DAME	MORELPETIGIRARD A.	18					

La délégation française au championnat du monde comprenait 3 Bourguignons franc-comtois en U23 dame avec Jade WIEL, 1 représentante en Elite dame avec Caroline MANI, 1 représentant en Elite homme avec Francis MOUREY.

Au niveau régional, pour la saison de cyclo-cross 2017/2018, une vingtaine de cyclo-cross ont eu lieu dans chaque "ex" région sans compter l'organisation :

- d'une épreuve internationale : Manche française de coupe du monde à Nommay.
- d'une épreuve nationale = 1ère manche de la coupe de France de cyclo-cross à Besançon.
- d'un championnat de France "Master" de cyclo-cross à Quintigny : organisation de AC CHAMPAGNOLAISE avec plusieurs titres et médailles pour les Bourguignons Franc-Comtois (12 médailles pour les coureurs régionaux).

A noter la belle organisation de l'ASPTT Dijon dans le cadre des championnats de Bourgogne Franche Comté où malgré les conditions climatiques exécrables, les organisateurs ont proposé une prestation de qualité.

Saison 2018/2019 en préparation avec une réunion de la commission cyclo-cross pour la préparation de la prochaine saison courant juin avant les vacances estivales.

Les échéances au niveau national ne sont encore pas connues de manière certaine (3 / 4 manche pour la coupe de France - lieux des championnats de France...).



REGLEMENT TRJV / TIJV 2018

A / GENERALITES

1/ Nombre d'épreuves :

Sont organisées au travers des TRJV et TIJV au minimum et dans la mesure du possible 3 ou 4 épreuves par discipline (Cross, Descente, Trial), pour les poussins-pupilles-benjamins-minimes-cadets et sur la période mars à juin-juillet.

Les épreuves seront effectuées avec le même vélo .

Calendrier :

01/04 : Bellecin, XC/TR

08/04 : Pont de Roide, XC/DH

22/04 : Dole, XC/TR

13/05 : Morez, XC/DH (à confirmer)

21/05 : Giromagny, XC/TR

13/06 : Beaucourt, XC/DH

16 et 17/06 : Savigny les Beune => TIJV (XC, DH, TR)

2/ Epreuves par TRJV / TIJV :

Les **TRJV** sont organisés si possible à 2 semaines d'intervalle les uns par rapport aux autres, sur une journée comprenant 2 épreuves.

Le TIJV se déroule sur 2 jours et comprend les 3 épreuves distinctes.

Reserve au categories : benjamins
Minimes
cadets

Il fait l'objet d'un classement scratch, et la remise des prix s'effectue à l'issue de l'épreuve, indépendamment de la qualification au TFJV.

Concernant spécifiquement la qualification au TFJV, le TIJV s'il est organisé en Bourgogne Franche-Comté, donne lieu à attribution de points aux benjamins-minimes-cadets, après que ceux-ci aient été « reclassés entre Bourguignons Franc-Comtois », selon la grille de points en vigueur (voir ci-dessous).

En cas de TIJV organisé par un autre comité régional, la commission technique régionale décide de quelle manière ce TIJV doit entrer en compte dans la qualification au TFJV.

La participation au TIJV est obligatoire pour être sélectionné au TFJV mais le joker peut être utilisé en cas de mauvais résultat.

En cas d'exæquo, le classement général du TIJV servira pour départager les concurrents.

Le déplacement des coureurs est à la charge des clubs.

3/ Classement scratch filles/garçons par catégorie, pour les 3 disciplines – Grille de points :

Selon la grille de points en vigueur, 150 pts au 1°, 147 au 2°, 144 au 3° ...



Points « du dernier » aux pilotes contraints à l'abandon, après avoir pris le départ de l'épreuve en question.

4/ Les épreuves :

LE CROSS (XC)

Course départ en ligne

: Mise en grille : tirage au sort lors de la 1ere manche, puis fonction du classement scratch provisoire à partir de la 2eme manche.

Les inscrits sur place seront mis en fond de grille.

L organisateur doit mettre en place un site de départ afin de mettre 8 a 10 coureurs par ligne

Départ un pied au sol obligatoire.

Une zone technique, à organiser à proximité de la ligne de départ-arrivée, pour les réparations, avec assistance possible ; pas d'assistance le long du parcours en dehors de cette zone.

LE TRIAL

L'organisateur se doit de trouver les arbitres dans son club ou autres avant l'épreuve du jour

L'épreuve de trial comportera 4 zones Trial « TFJV » (Distincte pour chaque catégorie) pour toutes les catégories avec un ordre de passage défini à l'avance (Noté sur le carton de pointage).

Pédales plates obligatoires.

Article 1 : DÉFINITION

1.1 La Fédération Française de Cyclisme met en place un règlement VTT Trial TFJV. Celui-ci sera utilisé au niveau Régional

1.2 Le VTT Trial TFJV est assimilé aux Règles Techniques et de Sécurité du Trial Vtt. Il doit être pratiqué par des pilotes utilisant des vélos de type vtt équipés de roue 29 pouces 27.5 et 26 pouces. La compétition se commence et se termine avec le même type de vélo.

1.3 Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions.

Article 2 : FORMAT DE COURSE

2.1 Le VTT Trial TFJV se dispute sur un circuit de 4 zones avec un seul passage par zone (le jury des commissaires pourra néanmoins moduler le temps global de course en fonction des contraintes).

Un pilote peut décider d'arrêter sa course à tout moment. Il devra rendre sa fiche de pointage à la Direction de Course. Le pilote sera classé avec les points acquis lors de ces passages.

2.2 Les reconnaissances à pied sont autorisées, accompagnées d'un cadre technique. Pendant la course, le pilote ne pourra plus entrer à pied dans la zone. Les parents, suiveurs ou accompagnateurs ne doivent en aucun cas s'ingérer dans la compétition et donner des conseils (positions) au concurrent engagé dans la zone. Le suiveur devra demander au commissaire l'autorisation de rentrer dans la zone pour assurer la sécurité du pilote, lors de passages difficiles.

Article 3 : ZONES



3.1 : Présentation

Le VTT Trial TFJV consiste à franchir des portes situées sur des zones de terrain, naturelles ou artificielles, faisant appel à des notions d'équilibre et de maîtrise du vélo. Ces zones sont constituées de différentes portes qui, une fois franchies, rapportent des points. Chaque zone comportera un maximum de 31 pts.

L'inter zone devra être d'une distance suffisante afin de permettre un bon déroulement de l'épreuve.

3.2 : Entrée de zone

Il est interdit de tenir le coureur par la selle afin de l'équilibrer avant le départ et à l'entrée de zone. On est entré et sorti de la zone dès que l'axe de la deuxième roue franchit la ligne de départ / arrivée.

3.3 : Portes

Les portes sont formées par des flèches disposées pointes à pointes. Elles ont 3 valeurs différentes :

- **Flèches rouges** 10 points, 1 porte par zone (10 pts)
- **Flèches bleues** 5 points, 3 portes par zone (15 pts)
- **Flèches vertes** 3 points, 2 portes par zone (6 pts)

Les portes sont numérotées et le pilote doit les passer dans l'ordre de numérotation et ne peut plus revenir en arrière. Par exemple une fois franchie la porte 4 il ne peut plus prendre la 1, la 2 ou la 3

De même il ne peut pas repasser une porte déjà franchie.

Les points portes sont acquis après chaque passage des 2 axes de roues dans le sens définit entre les deux pointes de flèches matérialisant ladite porte sans qu'il y est eu appui.

3.4 : Temps imparti

Le pilote a 2 minutes pour parcourir la section. S'il dépasse ce temps, le pilote conserve les points des portes franchies dans les 2 minutes. Au coup de sifflet du commissaire, il doit quitter la section sans franchir d'autre porte et perd toutes ces bonifications.

Le commissaire de zone devra annoncer le 30" restante.

Article 4 : DÉCOMPTE DES POINTS

- Le pilote est libre de franchir les portes qu'il souhaite ou qu'il a choisies.
- A chaque passage d'une porte il marque les points de la porte franchie.

Les points de la porte sont acquis quand l'axe de la roue AV et l'axe de la roue AR ont passés entre les deux pointes de flèches matérialisant ladite porte dans le sens défini, sans appui.

Important : Si le pilote utilise un appui pour passer le vélo dans la porte alors que seul l'axe de roue AV a franchi la porte (pied d'assurance par exemple), les points de cette porte ne sont pas acquis.

S'il franchit l'obstacle (axe de roue AR ayant dépassé la porte) et qu'il utilise ensuite un appui, les points de la porte sont comptés.

- Pour que les points de la porte soient comptés il faut que le pilote et le vélo soient entièrement passés dans la porte. Tant que la porte n'est pas complètement franchie les « come-back » sont autorisés.

- Le pilote qui fait chuter une flèche avec son vélo ou avec son corps ou qui survole une flèche ne marque pas les points de cette porte mais peut continuer son évolution dans la zone. Il conserve également toutes ses bonifications

Article 5 : ARRÊT DU COMPTAGE DES POINTS

- Franchissement de la zone avec 5 appuis
- Passer une porte à l'envers
- Passer par-dessus, par-dessous, soulever ou déchirer les limites matérialisées de la zone. Les points de mesure sont les axes des roues et l'axe longitudinal du vélo.

- Poser les deux pieds en même temps sur le sol ou sur un obstacle.
 - Tenir le vélo autrement que par le guidon lorsqu'il y a un appui.
 - Roue avant en dehors du portique d'entrée. Lorsqu'après l'entrée dans la zone, l'axe de roue avant ressort du portique.
 - Si un pied est à terre et que l'autre franchit l'axe longitudinal du vélo.
 - Chute, parties du corps au-dessus des hanches en contact avec le sol ou assis au sol, ou assis sur un obstacle
 - Appui de la main sur un obstacle ou sur le sol. La main est déterminée du poignet jusqu'à l'extrémité des doigts.
 - Lorsque les portes et passages ne sont pas franchis dans le sens de vision des flèches ou dans l'ordre des numéros de portes.
 - Dépassement du temps imparti.
- Le pilote conserve les points acquis avant l'arrêt du comptage des points et doit stopper sa progression au coup de sifflet de l'arbitre puis sortir de la zone à pied.**

Article 7 : INCIDENT MÉCANIQUE

En cas d'incident mécanique, bris de matériel, crevaison durant le passage sur les zones, le concurrent repart après réparation (assistance autorisée) à partir de l'endroit où a eu lieu l'incident. Cette réparation devra s'effectuer au plus tard 5 minutes après le passage du dernier coureur du groupe. .

Article 8 : APPUI PASSAGE PORTE

Appui = Partie du corps ou du cycle, excepté le pneu.

Le fait de toucher un arbre, un rocher ou un autre obstacle avec une partie du corps ou du cycle sans qu'il y ait arrêt de la progression ne donnera pas lieu à un échec sur la porte.

Par contre, si cet appui permet de retrouver un équilibre compromis, il sera pénalisé par un échec sur la porte concerné.

Article 9 : RUBALISE

Le concurrent peut pousser la rubalise. Le fait de casser ou de dépasser la rubalise est considéré comme un arrêt du comptage des points.

Le fait de passer l'axe de la roue avant ou arrière au-dessus d'une limite de zone sans toucher le sol est considéré comme une faute.

CLASSEMENT FINAL EPREUVE

Le vainqueur de l'épreuve par catégorie est celui qui aura le plus de points

En cas d'égalité entre 2 pilotes à la fin de la course, le départage est fait par rapport aux nombres de pénalités (celui qui a le moins de pénalités en 1^{er}) En cas de nouvelle égalité, les concurrents ex aequo recevront tous le même nombre de points.

LA DESCENTE (DH)

: Ports des protections : en plus des protections de haut de corps habituelles (*casque intégral homologué CE jugulaire non amovible, protections dorsale, coudières, maillot manches longues et gants longs*) et afin d'éviter toute erreur d'interprétation, seront autorisés à prendre le départ les coureurs équipés de genouillères + tenue longue (pantalon, jambières) **ET** les coureurs équipés de short + genouillères + protège-tibias (couverture intégrale du tibia).



TRJV

2 descentes chronométrées, départ un pied au sol. Le meilleur des 2 temps est retenu pour le classement scratch final par catégorie.

Une descente de reconnaissance à vélo minimum obligatoire, accompagnée si possible des éducateurs (avec les équipements de protection).

TIJV

2 descentes chronométrées, départ un pied au sol.

1 manche de placement

1 manche de classement

5/ Qualification TFJV 2018:

L'ensemble des épreuves TRJV sont supports à la qualification des 24 pilotes de l'équipe (6 garçons – 2 filles dans les catégories benjamin-minime-cadet) au TFJV.

A l'issue de l'ensemble des TRJV et du TIJV, il est retenu pour chaque pilote :

- Les résultats en cross moins plus mauvais résultat (1 joker)
- Les résultats en DH moins plus mauvais résultat (1 joker),
- Les résultats en Trial moins plus mauvais résultat (1 joker),

*Pour la catégorie cadet/cadette

L'épreuve des **Championnats de Bourgogne Franche-Comté Cross-country** constitue une **épreuve supplémentaire aux TRJV**. Les pilotes présents marquent des points selon leur classement scratch garçons-filles (150, 147, 144...) à l'issue de la course. Un abandon lors de la course entraîne le classement à la dernière place, et l'obtention des points « du dernier ».

Les points acquis à l'issue de ce Championnat viennent s'ajouter aux points acquis sur les épreuves de TRJV.

Présence obligatoire mais le joker peut être utilisé en cas de mauvais résultat (pour la sélection au TFJV).

7/ Divers :

Quitter la compétition sans prévenir les arbitres, mise hors course.

8/ plaques cadres :

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT. Il devra aussi remplir le fichier de suivi de ces plaques

Série plaques par catégories :

De 1 à 49	Poussins
De 100 à 199	Pupilles
De 200 à 349	Benjamins
De 400 à 549	Minimes
De 600 à 749	Cadet /cadette



Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

9-Stages

Reconduction du collectif Cadets pour la saison 2018 en raison du succès rencontré la saison dernière. Les dates de stage sont les suivantes :

- 03 /04 mars Stage de détection (évaluation des pilotes)
- 21 Avril Stage Collectif cadet
- 20 Mai Stage Collectif cadet

3/ Création stages Benjamins/Minimes/Cadets

Dans le même esprit d'apporter un soutien physique et technique aux meilleurs VTTistes des catégories Benjamins, Minimes et Cadets du comité BFC, la CR VTT met en place 2 stages à l'attention des meilleurs pilotes de ces catégories.

La sélection à la 1ere date se fera sur les critères de performance du TRJV 2017. Pour l'autre date, la sélection se fera en fonction des résultats de la saison en cours.

Dates : Samedi 10 Mars à Beaune

Samedi 1 Mai à Bellecin

Quota : 10 coureurs par catégorie d'âges, tout sexe confondu.

Le stage de préparation de l'équipe sélectionnée au TFJV est fixé les 07 et 08 Juillet à Beaune

**BUDGET 2017/2018 DU COMITE REGIONAL
DE CYCLISME DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

RECETTES

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/01/2017	Budget réalisé 31/01/2018
<u>70 - Ventes - Prestations de Services</u>	1 044 000,00	420 124,16	442 983,37
- Droits d'engagement	175 000,00	26 244,00	35 822,00
- Affiliations	55 000,00	36 963,00	47 554,60
- Licences	442 000,00	281 586,40	292 761,20
- Mutations	30 000,00	20 494,00	26 458,00
- Droits d'organisations			
Assurances	26 000,00	2 662,00	5 017,00
Droits d'organisation	110 000,00	11 857,00	10 778,00
- Prix coureurs et grilles de prix	150 000,00	36 825,03	15 437,61
- Recettes diverses	25 000,00	1 077,10	6 934,40
- Recettes sur déplacements, stages,compet.	26 000,00	2 286,63	2 056,50
- Formations	5 000,00	129,00	164,06
<u>74 - Subventions</u>	116 000,00	720,00	0,00
- Région	67 000,00		
- C.N.D.S.	23 000,00	720,00	
- Crédit Mutuel	1 000,00		
- Conseil Général du Doubs	20 000,00		
- F.F.C.+ LNC	5 000,00		
- Divers			
<u>75 - Produits Divers</u>	3 500,00	1 293,00	0,00
- Produits divers	3 500,00	1 293,00	
<u>76 - Produits Financiers</u>		435,65	565,64
<u>77 - Produits Exceptionnels</u>		2 528,63	
<u>78 - Reprises sur provisions</u>			
<u>79 - Transfert de Charges</u>			
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 163 500,00	425 101,44	443 549,01
<u>28 - Amortissement des Immobilisations</u>			
Autofinancement	5 900,00		
TOTAL INVESTISSEMENT	33 900,00	0,00	0,00
REPRISE SUR FONDS DE ROULEMENT			
TOTAL	1 197 400,00	425 101,44	443 549,01

DEPENSES

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/01/2017	Budget réalisé 31/01/2018
<u>60 - Achats</u>	740 000,00	202 982,44	227 626,98
- Reversement droits d'engagement	83 000,00	4 767,80	15 623,70
- Reversement affiliations	23 000,00	11 515,00	9 799,00
- Reversement licences	362 000,00	140 183,50	181 063,00
- Reversement droit de mutations	13 000,00	6 907,00	2 107,11
- Paiement prix coureurs et grilles de prix	150 000,00	20 435,18	7 284,61
- Carburant	15 000,00	2 052,05	3 408,33
- Achat médailles - récompenses - internet	6 000,00	4 194,45	4 098,40
- Divers achat	11 000,00	1 927,46	1 419,83
- Vêtements Comité	8 000,00		
- Assurances courses	55 000,00	2 880,00	
- Droits d'organisation FFC et cyclo sportives	14 000,00	8 120,00	2 823,00
<u>61 - Services Extérieurs</u>	35 000,00	11 216,51	12 452,45
- Locations, entretien, assurances	30 000,00	10 128,11	9 610,79
- Réunions, AG, CD, Bureau	5 000,00	1 088,40	2 841,66
<u>62 - Autres Services Extérieurs</u>	121 800,00	31 540,45	29 631,07
- Frais de déplacements et stages	92 000,00	25 750,34	24 822,66
- Autres services extérieurs	25 000,00	5 790,11	4 808,41
- Commissaire aux comptes	4 800,00		
<u>64 - Personnel</u>	195 000,00	66 090,82	37 100,90
<u>65 - Autres charges gestion courante</u>	37 700,00	11 420,70	370,00
- Charges diverses	4 000,00	1 420,70	370,00
- Subventions reversées aux clubs et CD		10 000,00	
- Participation au Budget des pôles	33 700,00		
<u>66 - Frais bancaires</u>	100,00	9,39	10,59
<u>67 - Charges exceptionnelles / ex antérieurs</u>		127,70	1 692,00
<u>68 - Amortissements</u>	28 000,00		
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 157 600,00	323 388,01	308 883,99
Autofinancement			
TOTAL INVESTISSEMENT	39 800,00		
Achat véhicule	22 500,00		
Achat matériel	17 300,00		
TOTAL	1 197 400,00	323 388,01	308 883,99

BUDGET 2017/2018 POLES ESPOIRS

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/01/2017	Budget réalisé 31/01/2018
CHARGES FINANCEMENT INDIRECT	17 000,00	17 000,00	17 000,00
- Location des locaux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
- Location des véhicules	5 000,00	5 000,00	5 000,00
- DRJS vacations	8 000,00	8 000,00	8 000,00
<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	71 300,00	31 303,46	34 045,94
- Achat petit matériel	2 500,00	1 448,62	225,07
- Vêtements	4 000,00	6 835,82	844,80
- Entretien matériel	1 000,00		
- Frais déplacement (compétitions et stages)	5 000,00	462,59	1 237,91
- Frais de réunion	1 000,00	238,00	110,00
- Frais de formation	1 000,00		
- Téléphone, Communication	1 000,00	221,59	89,97
- Rémunération du personnel + charges	35 000,00	13 972,04	21 566,05
- Suivi médical des athlètes	2 000,00		
- Hébergement athlètes du CREPS	14 000,00	5 424,80	8 644,60
- Entraînements BMX (D ETHALON)	4 800,00	975,00	1 327,54
- Charges exceptionnelles		1 725,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT	71 300,00	31 303,46	34 045,94
TOTAL DEPENSES	88 300,00	48 303,46	51 045,94
	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/01/2017	Budget réalisé 31/01/2018
<u>RECETTES FINANCEMENT INDIRECT</u>	17 000,00	17 000,00	17 000,00
- Conseil Régional F.C.(prêt locaux)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
- Prêts des véhicules Comité Régional	5 000,00	5 000,00	5 000,00
- DRJS vacations	8 000,00	8 000,00	8 000,00
<u>RECETTES FINANCEMENT DIRECT</u>	71 300,00	5 376,00	24 406,27
- DRJS matériel - actions	4 000,00		
- CNDS	8 000,00		
- Formation DE JEPS VTT	6 000,00		
- Formation PJJ	4 000,00		
- Conseil régional	33 700,00		
- Recettes sur déplacements et stages	600,00		90,00
- Participation Comité Régional			
- Participation Comités extérieurs			4 500,00
- Refacturation hébergement CREPS	14 000,00	5 376,00	17 679,00
- Produits annexes	1 000,00		2 137,27
TOTAL RECETTES	88 300,00	22 376,00	41 406,27

BUDGET 2017/2018 ANNEXE LOGEMENT

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/01/2017	Budget réalisé 31/01/2018
<u>DEPENSES FONCTIONNEMENT</u>	8 400,00	801,40	1 640,60
- Impots	1 200,00		
- Travaux entretien logement	2 100,00		993,71
- Frais divers de Gestion	1 600,00	801,40	646,89
- Quote part du bénéfice transféré	3 500,00		
<u>DEPENSES INVESTISSEMENT</u>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	8 400,00	801,40	1 640,60
<u>RECETTES</u>			
- Location	8 400,00		2 100,00
TOTAL RECETTES	8 400,00	0,00	2 100,00

Previsionnel 2018

Date		NB	Stage	Comp.	Action			Nb	Dépenses Prévisionnelles					Recettes	Budget	Recettes réalisées	Réalisé
début	fin				Intitulé	Disc	Code		Déplacements	Hébergement	Engagements	Vacations	TOTAL				
			1		stages	BMX	BMX- ST						1 500.00 €	1 500.00 €		1 500.00 €	
21-avr	22-avr	2		1	Coupe de France Joue les tours	BMX	BMX - COMP2	10	600.00 €	800.00 €			120.00 €	1 520.00 €		1 520.00 €	
19-mai	20-mai	2		1	Coupe de France La roche sur yon	BMX	BMX-Comp 3	10	700.00 €	800.00 €			120.00 €	1 620.00 €		1 620.00 €	
26-mai	27-mai	2		1	Coupe de France Calais	BMX	BMX COMP4	10	600.00 €	800.00 €			120.00 €	1 520.00 €		1 520.00 €	
16-juin	17-juin	2		1	Coupe de France ST Etienne	BMX	BMX COMP4	10	400.00 €	800.00 €			120.00 €	1 320.00 €		1 320.00 €	
06-juil	08-juil	3		1	Championnat de France Sarzeau	BMX	BMX - COMP 6	12	800.00 €	1 200.00 €			120.00 €	2 120.00 €		2 120.00 €	
04-nov	04-nov	1	1		Journée selection CBFCJ	Coll. Junior	RO - CBFCJ - ST	16	40.00 €				20.00 €	60.00 €		60.00 €	
26-janv	28-janv	3	1		Stage PPG Cohésion Dijon	Coll. Junior	RO- CBFCJ- ST2	10	40.00 €	1 400.00 €			60.00 €	1 500.00 €	750.00 €	750.00 €	
12-févr	16-févr	5	1		Stage PPS CBFCJ Lagorce	Coll. Junior	RO - CBFCJ - ST	10	600.00 €	2 000.00 €			300.00 €	2 900.00 €	1 450.00 €	1 450.00 €	
17-mars	18-mars	2		1	Bernaudeau Juniors - La Roche / Yon	Coll. Junior	RO - CBFCJ - Co	6	800.00 €	400.00 €	86.00 €		135.00 €	1 421.00 €	710.50 €	710.50 €	
24-mars	24-mars	1	1		Stage PPS CLM	Coll. Junior	RO- CBFCJ-ST 4	10		150.00 €			45.00 €	195.00 €	97.50 €	97.50 €	
31-mars	01-avr	2		1	GP Bob Jungels	Coll. Junior	RO - CBFCJ - Co	5	250.00 €	300.00 €			90.00 €	640.00 €	320.00 €	320.00 €	80.00 €
07-avr	08-avr	2		1	Trofeo Citta di Ioano	Coll. Junior	RO - CBFCJ - Co	4	550.00 €	70.00 €			45.00 €	665.00 €	332.50 €	332.50 €	200.00 €
28-avr	29-avr	2		1	Tour du pays d'othe	Coll. Junior	RO - CBFCJ - Co	6	250.00 €	170.00 €	144.00 €		145.00 €	709.00 €	354.50 €	354.50 €	
19-mai	20-mai	2	1		Stage PPS Montagne belley	Coll. Junior	RO- CBFCJ- ST5	12	300.00 €	750.00 €			80.00 €	1 130.00 €	565.00 €	565.00 €	
07-juin	10-juin	4		1	Trofeo Karlsberg	Coll. Junior	RO-CBFCJ-Com	5	500.00 €	150.00 €			90.00 €	740.00 €	370.00 €	370.00 €	100.00 €
23-juin	23-juin	1	1		Stage CLM Dijon	Coll. Junior	RO-CBFCJ-ST6	10		150.00 €			45.00 €	195.00 €	97.50 €	97.50 €	
12-juil	15-juil	4		1	Tour du Valromey	Coll. Junior	RO - CBFCJ - Co	6	300.00 €	300.00 €	180.00 €		240.00 €	1 020.00 €	510.00 €	510.00 €	
03-août	05-août	3		1	Liège La Gleize	Coll. Junior	RO - CBFCJ - Co	6	650.00 €	1 000.00 €	108.00 €		120.00 €	1 878.00 €	939.00 €	939.00 €	
13-oct	14-oct	2		1	Chrono des nations	Coll. Junior	RO-CBFCJ-Com	2	400.00 €	200.00 €			90.00 €	690.00 €	345.00 €	345.00 €	
11-nov	12-nov	2		1	Coupe de France #2	cyclo-X	CC-CUPFR2	12	900.00 €	1 000.00 €			210.00 €	2 110.00 €		2 110.00 €	
02-déc	03-déc	2		1	Coupe de France #3	cyclo-X	CC-CUPFR3	12	450.00 €	1 200.00 €			210.00 €	1 860.00 €		1 860.00 €	
		2	1		Stage Prépa France	cyclo-X	CC - ST1	12	150.00 €	1 000.00 €			80.00 €	1 230.00 €		1 230.00 €	
13-janv	14-janv	2		1	Championnat de France	cyclo-X	CC-CF	13	1 000.00 €	1 800.00 €			210.00 €	3 010.00 €		3 010.00 €	
24-mars	25-mars		1		Stage Poursuite olympique	Piste	PI - POJ 1	10	200.00 €	350.00 €			80.00 €	630.00 €	350.00 €	280.00 €	
18-avr	19-avr		1		Stage Poursuite olympique	Piste	PI - POJ 2	10	200.00 €	350.00 €			80.00 €	630.00 €	350.00 €	280.00 €	
05-mai	06-mai	2		1	Coupe de France Juniors Piste-	Piste	PI - COMP1	5	300.00 €	600.00 €			90.00 €	990.00 €		990.00 €	
08-mai	08-mai	1		1	Coupe de France Américaine - SQY	Piste	PI - COMP2	6	300.00 €	- €			90.00 €	390.00 €		390.00 €	
26-mai	26-mai	1	1		Stage Poursuite olympique	Piste	PI - POJ 3	10	40.00 €	150.00 €			80.00 €	270.00 €	150.00 €	120.00 €	
30-juin	30-juin	1	1		Stage Poursuite olympique	Piste	PI - POJ 4	10	40.00 €	150.00 €			80.00 €	270.00 €	150.00 €	120.00 €	
25-juil	26-juil	2	1		Stage Poursuite olympique	Piste	PI - POJ 5	10	40.00 €	600.00 €			80.00 €	720.00 €	600.00 €	120.00 €	
08-août	08-août	1	1		Stage préparation France	Piste	PI - ST1	10	40.00 €	200.00 €			80.00 €	320.00 €		320.00 €	
12-août	19-août	8		1	Championnat de France - Hyères	Piste	PI - CF	10	500.00 €	3 000.00 €			360.00 €	3 860.00 €		3 860.00 €	
15-sept	16-sept	2		1	Championnat de France Demi-fond	Piste	PI - CF2	2	200.00 €	300.00 €				500.00 €		500.00 €	
22-sept	23-sept	2		1	Anneau d'Or France Juniors - Bourges	Piste	PI - Comp 3	5	150.00 €		- €		45.00 €	195.00 €	140.00 €	55.00 €	
06-oct	07-oct	2		1	KM Paris Tours - Tours	Piste	PI - COMP4	4	280.00 €	- €	- €		45.00 €	325.00 €	250.00 €	75.00 €	
14-avr	14-avr	1	1		Stage détection cadets	Route - Ave	RP-CA- DET 1	10	40.00 €	150.00 €			40.00 €	230.00 €		230.00 €	
21-avr	21-avr	1	1		Stage detection cadets	Route - Ave	RO-CA-DET 2	10	60.00 €	150.00 €			40.00 €	250.00 €		250.00 €	
13-août	15-août	3	1		Préparation France Av. Juniors	Route - Ave	RO - J - ST 1	10	150.00 €	1 000.00 €	80.00 €		119.00 €	1 349.00 €		1 349.00 €	
18-août	19-août	2	1		Préparation France Av. Cadets/cadettes	Route - Ave	RO - CA - ST1	16	120.00 €	1 500.00 €			240.00 €	1 860.00 €		1 860.00 €	
20-août	26-août	7		1	Championnat de France Avenir - Plougastel	Route - Ave	RO - CF	28	2 000.00 €	4 000.00 €			900.00 €	6 900.00 €		6 900.00 €	
21-janv	21-janv		1		Stage cohésion	Route - Dar	RO-DA-ST1	7	40.00 €	250.00 €			20.00 €	310.00 €		310.00 €	
12-févr	16-févr	5	1		Stage Ardèche	Route - Dar	RO - DA - ST2	7	500.00 €	2 000.00 €			240.00 €	2 740.00 €		2 740.00 €	
18-mars	18-mars	1	1		Regroupement Besançon	Route - Dar	RO - DA - ST3	5	60.00 €				20.00 €	80.00 €		80.00 €	
31-mars	01-avr	2		1	Pujols	Route - Dar	RO - DA-CUPFR1	5	200.00 €	400.00 €	48.00 €		80.00 €	728.00 €		728.00 €	
08-avr	08-avr	1		1	Caignes	Route - Dar	RO - DA - COMP	5	100.00 €		48.00 €		45.00 €	193.00 €		193.00 €	
13-mai	13-mai	1		1	Izernore	Route - Dar	RO - DA - CUPFR	5	100.00 €		48.00 €		90.00 €	238.00 €		238.00 €	
20-mai	20-mai	1		1	Tourd e l'Ain féminin	Route - Dar	RO - DA - COMP	5	130.00 €		48.00 €		90.00 €	268.00 €		268.00 €	
15-juin	16-juin	2		1	Classic Vienne Loudun	Route - Dar	RO - DA - CUPFR3		300.00 €	400.00 €	48.00 €		90.00 €	838.00 €		838.00 €	
23-juin	24-juin	2		1	GP France Féminin	Route - Dar	RO_DA-COMP3		50.00 €	- €	48.00 €		90.00 €	188.00 €		188.00 €	

Previsionnel 2018

08-juil	08-juil	1	1	Prezilly	Route - Dar RO - DA - COMP4		100.00 €		48.00 €	90.00 €	238.00 €		238.00 €	
14-juil	15-juil	2	1	Stage montagne	Route - Dar RO - DA - ST4		300.00 €	750.00 €		80.00 €	1 130.00 €		1 130.00 €	
27-juil	28-juil	2	1	Loudéac	Route - Dar RO-DA-CUPF4		450.00 €	400.00 €	48.00 €	90.00 €	988.00 €		988.00 €	
15-août	15-août	1	1	Regroupement Besancon	Route - Dar RO - DA - ST5		50.00 €			20.00 €	70.00 €		70.00 €	
23-août	24-août	2	1	La picto Charentaise	Route - Dar RO - DA - CUPF5		200.00 €	450.00 €		90.00 €	740.00 €		740.00 €	
15-sept	16-sept	2	1	Classique Pyrénées	Route - Dar RO-DA- CUPF6		450.00 €	400.00 €		90.00 €	940.00 €		940.00 €	
14-avr	15-avr	2	1	Stage detection et évaluation	Route- cadr RO-CD- ST1	12	60.00 €	400.00 €		80.00 €	540.00 €		540.00 €	
28-avr	29-avr	2	1	Sauternes	Route- cadr RO-CD-CUPFR1	5	250.00 €	350.00 €	36.00 €	90.00 €	726.00 €		726.00 €	
13-mai	13-mai	1	1	Izernore	Route- cadr RO-CD-CUPFR2	6	120.00 €		36.00 €	90.00 €	246.00 €		246.00 €	
21-avr	22-avr	2	1	Tour d'Auvergne	Route-cadr RO-CD-CUP3	6	180.00 €	350.00 €	36.00 €	180.00 €	746.00 €		746.00 €	
10-août	11-août	2	1	Prix de la Saint Laurent Espoir	Route - Esp RO - ESP - COM	5	700.00 €	400.00 €		135.00 €	1 235.00 €		1 235.00 €	
04-juil	08-juil	5	1	TFJC	Route - Jeu TFJC	12	700.00 €	4 200.00 €			4 900.00 €	2 100.00 €	2 800.00 €	
13-avr	15-avr	3	1	Coupe de France Juniors -Trelon	Route - Jun RO-JU-CUPF1	8	350.00 €	800.00 €	72.00 €	270.00 €	1 492.00 €		1 492.00 €	
02-juin	03-juin	2	1	Coupe de France Juniors - Chambéry	Route - Jun RO - JU - CUPF2	8	250.00 €	150.00 €	72.00 €	90.00 €	562.00 €		562.00 €	
21-juil	22-juil	2	1	Coupe de France Juniors - Trambouze	Route - Jun RO-JU-CUPF3	8	250.00 €	400.00 €	72.00 €	90.00 €	812.00 €		812.00 €	
01-sept	02-sept	2	1	Coupe de France Juniors - Morbihan	Route - Jun RO - JU - CUPF4	8	700.00 €	500.00 €	72.00 €	90.00 €	1 362.00 €		1 362.00 €	
02-avr	02-avr	1	1	Stage Perfectionnement Trial	VTT VTT-ST1-ed					370.00 €	370.00 €	- €	370.00 €	
03-mars	04-mars	2	1	Stage detection cadets	V.T.T. VTT - ST1 -	30	40.00 €	1 500.00 €		80.00 €	1 620.00 €	600.00 €	1 020.00 €	
10-mars	10-mars	1	1	Stage B/MC	VTT VTT ST2	30	40.00 €			80.00 €	120.00 €		120.00 €	
21-avr	21-avr	1	1	Stage cadets	VTT VTT ST3	10	40.00 €			80.00 €	120.00 €		120.00 €	
01-mai	01-mai	1	1	Stage B/MC	VTT VTT ST4	30	60.00 €			80.00 €	140.00 €		140.00 €	
20-mai	20-mai	1		Stage cadets	VTT VTT ST 5	10	60.00 €			80.00 €	140.00 €		140.00 €	
30-juin	01-juil	2	1	Stage reco France Lons	VTT VTT ST 6	20	80.00 €	1 000.00 €		160.00 €	1 240.00 €	400.00 €	840.00 €	
07-juil	08-juil	2	1	Stage Prépa TFJV	VTT VTT ST7	18	120.00 €	1 000.00 €		160.00 €	1 280.00 €		1 280.00 €	
01-août	05-août	5	1	TFJV - Montgenevre	V.T.T. TFJV	15	1 000.00 €	4 000.00 €		100.00 €	5 100.00 €	1 250.00 €	3 850.00 €	
				sport adapté			400.00 €				400.00 €		400.00 €	
Total		153	30	43		Totaux	655	23 370 €	49 040 €	1 378 €	8 794 €	82 182 €	13 182 €	69 001 €

Déplacements Hébergement Engagements Vacances

Investissements à prévoir		
Matériel cycliste/ Equipements	Caisse à outil complete	320.00 €
	1 pompe par véhicule	90.00 €
	Maintenance matériel vidéo BMX	400.00 €
	Achat caméra BMX	600.00 €
	Equipements CBFCJ + DN dames	2 700.00 €
	caméra Jeunes	200.00 €
	Matériel nettoyage	200.00 €
	Depenses à prévoir	4 510.00 €
Recettes à prévoir		
Recettes	Participation DN Dames	3000
	Partenariat Collectif juniors	2000
	Frais FFC Coupe de France	1500
	Recettes à prévoir	6500

Détails par discipline				Variation	Réalisé
BMX		11 350.00 €	15%	53.3%	- €
Route		31 200.50 €		-27.8%	- €
Route	Coll. Juniors	6 901.50 €	42%	-19.6%	- €
	Cad - Juniors	4 228.00 €		-13.2%	- €
	Espoirs - Sen	1 235.00 €		-57.5%	- €
	Jeunes (Avenir)	10 589.00 €		9.3%	- €
	DN Dames	9 689.00 €		-1.8%	- €
	Cadettes	2 258.00 €		0.0%	- €
	TFJC	2 800.00 €		0.0%	- €
Cyclo-cross		8 210.00 €	11%	-11.9%	- €
VTT		10 880.00 €	15%	8.3%	- €
Piste		7 110.00 €	10%	-14.4%	- €
sport adapté		400.00 €	0.54%	0.0%	- €
Fonctionnement		5 325.00 €	7%	-12.7%	- €
Total		74 235.50 €	100%	-6.2%	- €

fonctionnement commissions			
Fonctionnement	VTT	Remise coupe BFC XC	1400
		Remise Coupe BFC enduro	1200
		Remise challenge XC EC	400
BMX	recompense Championnat BFC	600	
	Trophée d'Automne	600	
	Fournitures	300	
ETR	Participation Championnat NE	250	
	Colloque ETR	575	
	fonctionnement commissions	5325	